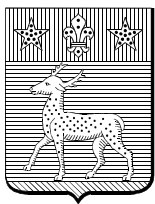


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 09

L'an deux mil treize, le vingt six janvier à 14 heures,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

**Date de convocation :** 18/01/2013

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., LEYDET P., MASSE O., REYNAUD P. et Mmes GIORDANO E., RIGALT N., OBRADOS A.

**Absents excusés :** Mrs HONNORAT J. *qui a donné procuration à Mr PESCE A.*, DROGOUL- SPANU D. et JACOMET M.,

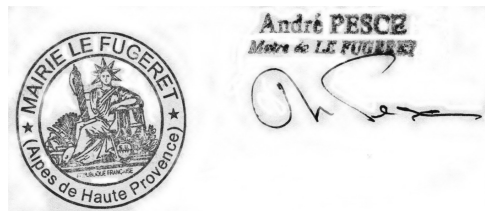
**Objet:** périmètre de l'intercommunalité - AP 2012-2575 bis du 20/12/2012

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal l'arrêté préfectoral portant sur le périmètre de l'intercommunalité comprenant la communauté de communes du Pays d'Entrevaux et la communauté de communes Terres de Lumière.

Un tour de table est effectué afin que chacun puisse exprimer son opinion sur le sujet.

*L'assemblée délibérante à l'unanimité est favorable au périmètre proposé par  
Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence dans son arrêté du  
20/12/2012.*

***Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus***



R.F.

Sous-préfecture de Castellane  
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 28/01/2013  
004-210400909-20130126-DE\_2013\_04-DE